



Déclaration liminaire – CDEN du 30 novembre 2023

« Sectorisation des collèges du département »

Nous sommes réunis ce jour pour étudier le projet de modification de sectorisation des collèges Rimbaud et Châteaudun. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'expression « la montagne a accouché d'une souris » n'aura jamais aussi bien été illustrée.

Quel manque d'ambition !

Alors que nous, représentant.es des personnels, demandions depuis plusieurs années une re sectorisation à l'échelle départementale, nous constatons amèrement qu'elle ne concernera que deux collèges sur les treize du département, soit péniblement une dizaine d'élèves par an sur les quelques six mille élèves qui fréquentent nos collèges publics dans le département.

Le projet de modification de sectorisation des élèves des communes de Petitmagny et Grosmagny, qui aurait permis au collège de Rougemont d'augmenter ses effectifs sans mettre en danger par ailleurs ceux du collège de Giromagny, a été avorté pour des raisons purement politiques. Plus généralement, nous regrettons que nous, représentant.es des personnels, n'ayons pas été associé.es aux travaux qui ont été conduits sur plusieurs mois. Début novembre, le conseil départemental a réuni nos organisations syndicales pour leur présenter deux modifications de la carte scolaire, dont l'une était déjà abandonnée. Nous avons pu croiser, en sortant de la salle, les représentants-es des parents d'élèves, convoqué-es séparément pour la réunion suivante. Notre rôle ne se limite pas à l'enregistrement de décisions qui ont été prises en amont, sans avoir pu échanger en toute transparence avec l'ensemble des parties prenantes. C'est n'est pas notre vision du dialogue social.

La mixité sociale est un sujet sensible, on le sait, mais déterminant pour la réussite de tous nos élèves. Or, dans notre département, nous constatons que des collèges perdent des effectifs, se paupérisent, parfois même les deux en même temps, et que cette problématique de mixité sociale n'y est pas étrangère. Dans le même temps, d'autres collèges sont en sureffectif, avec des structures frôlant les trente élèves par division sur l'ensemble des niveaux. Et le privé renforce la ségrégation scolaire et sociale.

La FSU rappelle que la France est le pays de l'OCDE dans lequel les déterminismes sociaux pèsent le plus sur la réussite scolaire des élèves. Pourtant, toutes les études montrent que des classes socialement mixtes et hétérogènes sont favorables au climat scolaire, à amélioration du sentiment d'appartenance à la collectivité et permettent d'augmenter le niveau général des élèves.

Ainsi, l'insuffisante mixité scolaire nuit à la réussite de tous les élèves, favorisés ou non, et à la promesse d'égalité des chances de l'Ecole républicaine.

Ainsi, l'insuffisante mixité scolaire nuit au vivre-ensemble et à la promesse démocratique de la République.

C'est pourquoi nous pensons que, pour former les citoyen.nes de demain, il est urgent de mener une politique ambitieuse dans notre département et la question de la carte scolaire ne peut plus être éludée. C'est la mission de l'Éducation Nationale de donner la même chance à tous nos élèves, quel que soit leur milieu social, pour que la mixité sociale s'applique partout, sans exception.

Pour la FSU, la sectorisation des collèges dans notre département reste un chantier à reprendre rapidement.

